



*Liberté - Égalité - Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 :

Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP section génie industriel, option structures métalliques, est constitué comme suit pour la session 2023 :

### **Président**

M. Jean-Marc DESPREZ  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

### **Vice-Président**

M. Denis ROSIAU  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LILLE

### **Membres du jury**

Mme Sandie AUBLIN  
Professeure agrégée

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Lionel BOURGEOIS  
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

Mme Virginie DELPLACE  
Professeure de chaire supérieure

Académie de LILLE

Mme Véronique FARINEAU  
Professeure de lycée professionnel

Académie de NICE

Mme Brigitte FLAMAND  
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

M. Daniel GLAISER  
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANCY-METZ

M. Anthony LEGROS  
Professeur de lycée professionnel

Académie de NORMANDIE

Mme Rachel PERIOLI  
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANCY-METZ

Mme Florence RICATTE  
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANCY-METZ

M. Gregory THOMAS  
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

M. Maxime TONNEAU  
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 08 décembre 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale et  
de la jeunesse et par délégation  
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU